



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

L'Agence Parcs Canada
1869 rue Upper Water,
Pièce AH 201
Halifax (Nouvelle- Écosse)
B3J 1S9

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and
 INSÉRERress
 Raison sociale et adresse du
 fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

L'Agence Parcs Canada
1869 rue Upper Water,
Pièce AH 201
Halifax (Nouvelle- Écosse)
B3J 1S9

Title-Sujet Réfection du centre des visiteurs, Parc national Terra-Nova		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-18-0196/A		Amendment No./N° de modification de l'invitation 001
Client Ref. No. - No. de réf du client. 1326		Date: 29 novembre 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-18-00851230		
Solicitation Closes:		
at - á 14h 00	on - le 06 décembre 2018	Time Zone - Fuseau horaire AST - HNA
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
INSÉRERress Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jaime Creaser, Jaime.Creaser@canada.ca		
Telephone No. - No de téléphone (902) 426-7513		Fax No. - No de FAX: (902) 426-1775
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein - Voir aux présentes		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
INSÉRERress - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0196/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer - l'acheteur
Jaime Creaser

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1326

File Name - Nom du dossier
Réfection du centre des visiteurs, Parc national Terra-Nova

MODIFICATION 001

Cette modification vise à modifier le formulaire de prix combinés, les spécifications et pour répondez aux questions à l'offre à commande 5P201-18-0196/A :

1. MODIFICATION À L'APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

SUPPRIMER :

Tableau Des Prix Unitaires en entier.

REEMPLACER AVEC :

POUR QUE LA SOUMISSION SOIT JUGÉE RECEVABLE, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT UTILISER LE FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CI-JOINT. TOUTE SOUMISSION PRÉSENTÉE AVEC L'ANCIEN FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX NE SERA PAS ACCEPTÉ.

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (2 pages)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicable(s)

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	Civil	Fourniture et placement de la Terre arable	m ³	50		
2	Civil	Fourniture et placement de la pierre calcaire	m ³	50		
3	Civil	Fourniture et placement de l'engrais	m ²	500		
4	Civil	Fourniture et placement du gazon	m ²	500		
5	Civil	Fourniture et placement de l'égoût pluvial: 100 mm de diamètre. Tuyau de pvc plein	m	50		
6	Civil	Fourniture et placement de l'égout pluvial, 100 mm de diamètre-tuyau de pvc perforé	m	50		
7	Civil	Fourniture et placement de coude de 90 degré de pvc de 100mm de diamètre	each	10		
8	Civil	Fourniture et placement du capuchon 100mm de diamètre en pvc	each	10		
9	Civil	Enlèvement du pavé d'asphalte	m ²	500		
10	Civil	Ragréage du pavé d'asphalte	m ²	500		

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
11	Civil	Terre de remplissage importée	m ³	300		
12	Civil	Travaux de terrassement généraux	m ³	300		
13	Div.3	Pavé de béton 610x610x38	each	10		
14	Div.6	Remplacement du revêtement de toit existant	m ²	25		
15	Div.6	Remplacement du fascia de toiture	m	20		
16	Div.6	Remplacement du cadrage de porte extérieure existant	m	5		
17	Div.6	Remplacement du seuil de porte extérieure existant	m	5		
18	Div.6	Remplacement des planches de la terrasse en bois existante	m ²	25		
19	Div.6	Remplacement du revêtement de toit existant	m ²	25		
20	Div.7	Remplacement des bardeaux d'asphalte existants	m ²	25		
21	Div.6	Remplacement du parement de bois existant	m ²	25		
22	Div.6	Remplacement du soffite de bois existant	m ²	25		
23	Div.6	Fournir et construire une nouvelle clôture avec porte	m	16		
24	Div.8	Remplacer le verre et le cadre avec une fenêtre en verre simple dans un cadre d'acier embouti	each	1		
25	Div.10	Gratter la peinture existante et réparer. Peinturer l'extérieur et l'intérieur des réservoirs avec PT5	m ²	25		
26	Civil	Concassage de roche	m ³	100		
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)						
Excluant les taxes applicable(s)						
MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)						
Excluant les taxes applicable(s)						

2. MODIFICATION AUX SPÉCIFICATIONS

Spécification section 01 10 10 – General Instructions

INSÉRER:

Article 1.1.4 Work under this project is to be carried out in a national park and environmental protection must be given high priority by all staff involved in the work. Perform work in accordance with the Canada National Parks Act and Regulations. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/N-14.01/>.

Spécification section 01 35 29 – Health and Safety Requirements

SUPPRIMER :

Article 1.4.1 en entier.

SUPPRIMER :

Article 1.4.2 en entier.

SUPPRIMER :

Article 1.4.3 en entier.

INSÉRER:

Article 1.11.9 Take all necessary precautions to ensure there are no safety concerns related to visitors of the Park.

Spécification section 01 35 43 – Environmental Procedures

SUPPRIMER :

En entier

REEMPLACER AVEC :

Section réviser 01 35 43 – Environmental Procedures (voir dossier DSP 001 5P201-18-0196A).

Spécification section 01 50 00 – Temporary Facilities and Controls

INSÉRER :

Article 1.1.4 Vehicular traffic and staging areas for material and equipment to be restricted to present day road ways and disturbed areas.

INSÉRER :

Article 1.1.5 Reduced speeds to be maintained on all roadways. Yield to pedestrians if present.

INSÉRER:

Article 1.3.4 Laydown and storage areas to be rehabilitated after use.

INSÉRER:

Article 1.7.3.1 Exterior lighting shall comply with the 2016 Guidelines and Specifications for Outdoor Lighting at Parks Canada.

Spécification section 01 74 22 – Construction Demolition Waste Management

INSÉRER:

Article 1.3.8 Disposing of unused concrete and cement within Park boundaries is not allowed.

INSÉRER:

Article 1.3.9 All construction sites must be equipped with containers suitable for the secure, temporary storage of hazardous wastes, separated by type.

3. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Au formulaire de prix combinés – Article No. 2 – fourniture et placement de calcaire. On montre que l'unité de mesure est m³. Devrait-il être m² à la place?

A1. Ce sont des graviers calcaires et l'unité m³ est correcte.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.
